



Dépassement de découvert bancaire

Par **metzger nicole**, le **01/06/2010** à **23:29**

Bonjour,

Suite au dépassement d'un découvert autorisé, ma maman 83 ans se retrouve sans revenu depuis deux mois, car la banque, le CCSSO, impute toutes les entrées d'argent, retraite, conseil général pour emploi d'une aide ménagère, au remboursement du découvert. Est-ce légal ? La banque ne doit-elle pas laisser à disposition une somme vitale ? Quels sont les recours possibles ? Merci de répondre car la situation est urgente.